



DÉFENDONS L'AGRICULTURE DURABLE & LOCALE

LE CIRCUIT COURT : UN RÉFLEXE QUI DOIT ÊTRE ADOPTÉ PAR LES CONSOMMATEURS

1ère Puissance
Agricole Européenne



448 500
Agriculteurs en France



71%
des Français préfèrent
acheter des produits
locaux



Soutenons nos agriculteurs ! Une production de proximité pour assurer une viabilité de l'activité agricole dans la ruralité

Mettre en place des réseaux de vente directe à domicile avec un relais des municipalités, intercommunalités et des réseaux sociaux favorisant la communication moderne.

Développement des marchés, commerces de proximité dans nos communes rurales et vente à la ferme avec des produits de qualité.

Accompagner les circuits de proximité en favorisant une politique du localisme, «manger local» et en soutenant les projets alimentaires territoriaux de qualité !

Il est urgent d'entreprendre une politique visant à réduire les méfaits des importations, du dumping social et environnemental au niveau européen et international.

Les Français doivent préférer acheter les produits locaux. Il est indispensable de valoriser et de promouvoir la richesse des produits de qualité issus de nos terroirs en circuit court

Nous devons instaurer une nouvelle politique d'aménagement du territoire pour assurer une autonomie agricole rémunératrice et garante de notre indépendance alimentaire.

Nom / Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Email..... Téléphone.....

15 € <input type="checkbox"/>	25 € <input type="checkbox"/>	40 € <input type="checkbox"/>	50 € <input type="checkbox"/>
moins de 25 ans	simple	couple (même adresse)	bienfaiteur
Coût réel 5,10€	Coût réel 8,50€	Coût réel 13,60€ prénom conjoint.e.....	Coût réel 17€

RETOURNER CE BON COMPLÉTÉ AVEC VOTRE CHÈQUE LIBELLÉ À L'ORDRE DE « AF LMR »
À LMR - BP 87546 - 64075 PAU CEDEX

Cette déduction est soumise à des règles strictes : le règlement ne peut être fait qu'à partir de compte bancaire personnel entre (pas de compte professionnel, d'associations, d'exploitation, de sociétés, etc.) Le règlement doit être encaissé par nos services avant le 31 décembre pour pouvoir prétendre à l'établissement d'un reçu fiscal de l'année suivante - Le montant annuel des dons/adhésions à une ou plusieurs formations politiques ne doit pas excéder 7500€.

LMR
Le Mouvement
de la RURALITÉ